



Re: Appointment of the Commissioner in Charge of Disciplinary Investigations

Dear Sir or Madam,

I hereby invite candidacies for the position of Commissioner in charge of investigations, in the framework of disciplinary procedures against counsel before the International Criminal Court pursuant to the regulation 149 of the Regulations of the Registry. I would be most grateful if you could bring this matter to the attention of the members of your bar/association so that eligible candidates can apply for the post.

The Commissioner is appointed for a four-year term by the Presidency and chosen from individuals with established competence in professional ethics and legal matters. Experience in investigating disciplinary procedures of the type within the scope of the Code would be an asset.

Although this function is not remunerated, the Court will cover the costs of investigations, including a daily subsistence allowance to compensate for costs incurred in the event a short-term need arises that requires the Commissioner to work away from his or her place of residence.

Candidates should send their declarations of candidacy to the following address:

Re: Investigations Commissioner
Counsel Support Section
International Criminal Court
Oude Waalsdorperweg 10
2597 AK, The Hague (the Netherlands)

The declarations of candidacy should contain the following documents:

- The candidate's *curriculum vitae*;
- A statement of the candidate's proficiency in professional ethics and legal matters;
- A statement of the candidate's experience in investigating professional misconduct of the type defined in the Code;
- A certificate of good standing containing information on any criminal convictions for serious offences or disciplinary sanctions against them or any pending criminal or disciplinary proceedings against them.

Applications must be received by the Court no later than within ninety (90) days from the date of this letter, being 15 September 2022.

After the expiration of the deadline, all applications received will be forwarded to the Presidency for assessment; a process which will conclude the appointment of the Commissioner.

I would like to take this opportunity to thank you in advance for your invaluable support in this matter.

Yours sincerely,



Pieter Vanaverbeke
Officer in charge, Counsel Support Section

Ref.: CSS/2022/291
Date: 17 June 2022



Objet : nomination du commissaire chargé des enquêtes disciplinaires

Madame, Monsieur,

J'invite par la présente les conseils intéressés à faire acte de candidature au poste de commissaire chargé des enquêtes disciplinaires dans le cadre des procédures disciplinaires engagées contre les conseils exerçant devant la Cour pénale internationale, comme prévu à la norme 149 du Règlement du Greffe. Je vous serais extrêmement reconnaissant de bien vouloir porter cette lettre à l'attention des membres de votre barreau ou de votre association afin de permettre aux personnes qualifiées de soumettre leur candidature à ce poste.

Le commissaire, qui est nommé par la Présidence pour un mandat de quatre ans, est choisi parmi des personnes possédant une compétence reconnue concernant l'éthique professionnelle et les questions de droit. Une expérience dans le domaine des enquêtes menées dans le cadre de procédures disciplinaires telles que celles relevant du Code de conduite professionnelle des conseils serait un atout.

Bien que cette fonction ne soit pas rémunérée, la Cour prendra à sa charge les frais d'enquête, y compris, le cas échéant, une indemnité journalière de subsistance en compensation des frais engagés par le commissaire si ses fonctions requièrent qu'il travaille pour une courte durée hors de son lieu de résidence.

Les candidatures sont à envoyer à l'adresse suivante :

Section de l'appui aux conseils
Objet : commissaire chargé des enquêtes
Cour pénale internationale
Oude Waalsdorperweg 10
2597 AK La Haye (Pays-Bas)

Les actes de candidature doivent être accompagnés des pièces suivantes :

- le curriculum vitae du candidat ;
- une déclaration relative à la compétence du candidat en matière d'éthique professionnelle et de questions de droit ;

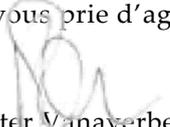
- une déclaration relative à l'expérience du candidat en matière d'enquêtes sur les fautes professionnelles telles que définies dans le Code ;
- un certificat indiquant si le candidat a déjà été condamné au pénal pour une infraction grave ou s'il a déjà fait l'objet d'une sanction disciplinaire, ou s'il fait actuellement l'objet d'une procédure pénale ou disciplinaire.

Les candidatures doivent parvenir à la Cour dans les quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de la présente lettre, soit le 15 septembre 2022 au plus tard.

À l'expiration du délai indiqué, toutes les candidatures reçues seront transmises pour examen à la Présidence, qui procédera à la nomination du commissaire.

Je saisis cette occasion pour vous remercier par avance de votre précieux soutien en la matière.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.


Pieter Vanaverbeke
Chief a.i., Section d'appui aux conseils

Réf. : CSS/2022/291
Date : 17 juin 2022